

TERMES DE REFERENCE : FIO-003-2023

ACTIVITES : FOURNITURE DE COLONIES D'ESSAIMS ET FORMATION- ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES SUR L'ELEVAGE DE REINES ET LA MULTIPLICATION DE COLONIES

CONTEXTE

Le projet Fiovana financé par l'USAID, signifiant "changement" en Malagasy, vise à parvenir à une amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables dans les régions Atsimo Atsinanana, Vatovavy et Fitovinany. Le projet est mis en œuvre par une équipe de consortium avec ADRA en tant que lead et avec sous-récepteurs composés de : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, AVSF) ; FIANTSO (partenaire local), TANGO International et FHI 360. Le consortium fonctionne dans le cadre d'une approche reposant sur une seule équipe, tous les membres du personnel sur le terrain étant intégrés et travaillant ensemble dans les mêmes bureaux à Madagascar

Les passages consécutifs de deux cyclones dans le Sud Est de Madagascar n'ont pas manqué de laisser ses ravages sur l'apiculture de toutes les régions, à l'instar des cyclones Batsirai et Emnati. Ces derniers n'ont pas facilité la réalisation du projet FIOVANA, en particulier le développement de la filière apicole des trois régions, à citer la région Vatovavy, Fitovinany et Atsimo Atsinanana. Les impacts sont considérables et les ravages se traduisaient par la désertion de la colonie et la destruction des plantes mellifères. Et, en particulier la disparition des colonies sauvages dans les forêts.

Pour pallier ces problèmes, des actions doivent être entreprises qui sont à priori de trouver les moyens nécessaires et appropriés dans le but de faire revenir les colonies pour chaque région. Ces trois régions d'intervention du projet FIOVANA renferment des potentialités de miel très importantes.

L'approche FFS (Farmer Field School) vise à améliorer la productivité et la rentabilité l'apiculture, par la maîtrise des techniques de production améliorée afin que les activités contribuent à l'augmentation des revenus des ménages concernés dans une optique d'une gestion plus efficace et plus durable des ressources naturelles.

Cependant, au niveau des pôles de production, l'activité apiculture reste encore pratiquée largement dans sa forme traditionnelle ou peu améliorée. De plus, le miel produit ne correspond pas nécessairement aux normes commerciales requises par la réglementation en vigueur. Par ailleurs, alors que le potentiel de marché pour le miel offre une perspective très encourageante, nombreux sont les défis qui freinent le développement de cette filière, aussi bien sur le plan environnemental et climatique que du point de vue technique et socio organisationnel.

CONSISTANCE DE L'INTERVENTION

La prestation, objet des présents termes de référence rentre dans l'atteinte de l'objectif 2 du projet dont :

Objectif 2 : Les revenus des ménages sont suffisants pour leur permettre d'accéder à des produits alimentaires et non alimentaires et de faire des économies (Purpose 2 : HHs incomes are sufficient to access food and non-food essentials and build savings).

Sous objectif 2.1: Augmenter la production agricole des hommes, des femmes et des jeunes (Sub-Purpose 2.1: Increased agricultural production by WYM).

Sous objectif 2.2: Les hommes, les femmes et les jeunes producteurs sont engagés activement dans des activités génératrices de revenu (Sub-Purpose 2.2: WYM actively engage in profitable IGAs, Incomes Generator Activities).

L'objectif général de la prestation est de rehausser la capacité technique en apiculture des FFS, des techniciens agricoles du projet, des apiculteurs leaders en vue de repeupler et de multiplier les colonies à travers l'essaimage artificiel et l'élevage de reines.

A l'issue de la prestation, les formés devront être aptes à assimiler la conduite d'élevage d'apiculture moderne et la production de miel de qualité (et ses sous-produits) en vue de sa commercialisation auprès du marché de plus en plus exigeant, et aptes à transférer ces compétences aux producteurs qu'ils encadrent et de faire le suivi nécessaire.

Sans être exhaustif, les interventions du prestataire consistent à rendre les 7 services suivants :

1. **Fournir et livrer** aux 18 FFS sélectionnés 3 colonies avec reine fécondée, avec 3 cadres de couvains, avec une garantie d'au moins un mois.
2. **Former les apiculteurs** sélectionnés sur la conduite de l'apiculture améliorée, afin qu'ils maîtrisent les connaissances fondamentales sur les abeilles ainsi que les techniques améliorées d'élevage et, de ce fait, soient capables de mettre en pratique les connaissances apprises.
3. **Faire des suivis de ruches** auprès des apiculteurs pilotes avec la mise en pratique de la formation reçue sur la technique apicole moderne appropriée : peuplement des ruches, élevage des reines, moyens de lutte contre les ennemis...
4. **Sensibiliser les apiculteurs** à la valorisation du miel et ses sous-produits ainsi que sa préparation en vue de la commercialisation selon les besoins des opérateurs du marché
5. **Contribuer à la sensibilisation des apiculteurs** à intégrer la plateforme miel en cours de création
6. **Recommander des méthodes de lutte intégrée** face à la varoïse et autres maladies/insectes ravageurs actuels en lien avec les acteurs locaux publics et privés et élaborer un référentiel correspondant pour cette lutte : dépistage, lutte intégrée, suivi, ... ; et mener des formations correspondantes pour limiter le développement de cet ennemi redoutable
7. **Informers les apiculteurs sur les réglementations** en vigueur de l'élevage d'abeilles, la collecte de miel et des sous-produits et les normes et qualité des miels exigés par les opérateurs du marché.

DUREE ET LIEU D'EXECUTION

La durée de la prestation est de 45 jours en intermittence (date estime début mid Avril 2023). Les zones d'intervention sont les Communes de :

N*	DISTRICT	COMMUNE	FOKONTANY	NOM FFS
1	MANANJARY	Sandrohy	Sahanavaka II	FFS FIOVANA
2		Antsenavolo	Ambodivoahangy	FFS SOAMIARY
3		Tsarafatra	Andranomitaka	FFS Village vitrine
4		Antsenavolo	Sahafotahina	FFS TSARAMIRANTE
5	MANAKARA	Ambila	Vohipanany	FFS TSARAFIDY
6		Analavory	Ambodivoahangy	FFS MORARANO MANDROSO
7	VOHIPENO	Vohitrindry	Amboafandra	FFS MAMISOA
8		Lanivo	Mahazoarivo	FFS TANJONA
9	FARAFANGANA	Ambohigogo	Aboroboaka	FFS AVOTRA
10		Ambohigogo	Tsirimiempo	FFS MIRAHINA
11		Efatsy	Efatsy	FFS TARATRA
12		Anosy tsararafa	Ivoahitra	FFS TANORA MAINTIMOLALY
13		Amporoforo	Amporoforo	FFS MAMIBE
14		Anosy tsararafa	Ivazako	FFS MAZOTO
15	VANGAINDRANO	Ambatolava	Ambatolava	FFS TAFITASOA
16		Ambatolava	Manararoba	FFS EZAKA
17		Mahasihanaka	Nosy omby	FFS Village vitrine
18	VONDROZO	Vondrozo	Mafy tafika	FFS TANTELY

ÉQUIPEMENT MIS A DISPOSITION DU PRESTATAIRE

Le prestataire pourra bénéficier de toutes les informations nécessaires auprès de l'unité de gestion du projet FIOVANA.

Toutes les charges liées à la prestation (déplacement, perdiem, communication) seront incluses dans la prestation et prises en charge entièrement par le prestataire.

RAPPORTS

Le consultant soumet les rapports suivants en français en un original avec une version électronique :

- Rapport présentant le référentiel et une fiche technique en malagasy présentant l'itinéraire technique adaptée illustrée par des photos pour la conduite d'élevage moderne destinés aux apiculteurs et aux techniciens
- Rapport de suivi des activités à chaque descente sur terrain avec proposition d'amélioration
- Rapport final de la prestation résumant les activités réalisées, les résultats obtenus qui sera soumis au plus tard un mois après la fin de la période de mise en œuvre du contrat

Les rapports susmentionnés seront présentés en version papier 21*29.7 avec une version électronique et rédigés en français.

PROFIL REQUIS

Le prestataire doit remplir les critères suivants :

- Être une entreprise ou ONG spécialisée dans la pratique de l'apiculture et l'essaimage artificiel et l'élevage de reines.
- Avoir en son sein un technicien référant détenteur au minimum d'un Diplôme Universitaire Niveau BACC+5 en agronomie, vétérinaire ou équivalents
- Disposer d'un certificat requis en bonne et due forme du service compétant attestant l'autorisation et/ou capacités à exécuter l'opération fournitures d'essaim.
- Disposer d'au moins dix (10) ans d'expérience en matière d'apiculture et du développement rural
- Démontrer au moins trois (3) prestations similaires sur l'apiculture
- Une expérience antérieure dans la zone d'intervention du projet serait un atout
- Maîtriser la langue française et malagasy

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE PRESTATAIRE

- Offre technique et financière avec planning de mise en œuvre
- Copie certifiée du NIF et Stat du prestataire
- Une référence vérifiable est un certificat d'une autorité gouvernementale compétente, ou une lettre d'un ancien client d'une ONG/Pio avec des informations de contact complètes, notamment
 1. Nom de l'organisation :
 2. Nom du contact individuel
 3. Numéro de téléphone
 4. Adresse électronique
 5. Site Web, et adresse physique complète.
- **« Certificat de fournisseur d'essaim d'abeilles »** qui atteste de ce qui suit :
 1. Origine des essaims d'abeilles élevés à :
 - a. District :
 - b. Pays :
 2. L'agent fournisseur a fourni au moins une référence vérifiable de fourniture de d'essaim d'abeille sain et productif
 3. L'établissement fournisseur dispose d'une infrastructure de qualité, est sanitaire et tient des registres adéquats pour permettre la traçabilité
 4. Les animaux ont été transportés de manière sûre et humaine dans un véhicule correctement ventilé leur permettant d'arriver aux points de distribution en bonne condition physique.
 6. Chaque colonie d'abeilles a été examinée par un professionnel qualifié de la santé animale et est productive

Le « Certificat de fournisseur d'essaim d'abeilles » doit être préparé sous le papier à en-tête de l'agent fournisseur.

La soumission

Les documents originaux doivent être soumis dans une enveloppe scellée portant la référence à l'extérieur, à l'adresse suivante

- **ADRA MADAGASCAR – En Face EPP Ambatomaro, 101 ANTANANARIVO** ou
- **ADRA Projet FIOVANA – Lot 1 G 37 Bis Tanjondava Maroalakely – MANAKARA** ou
- également envoyé par courriel électronique à l'adresse tenders.fv@adra.mg avec comme objet la référence de l'offre (FIO 003-2023).

Date limite de soumission : 30 mars à 12h30